
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 19 octobre 2023

La Région agit pour la sécurité dans les lycées

La sécurité dans les lycées est une priorité pour la Région des Pays de la Loire qui a mis en place depuis 2016 son plan de sûreté et investi près de 12 M€. Les dispositifs installés (portails sécurisés, alarmes, visiophones...) permettent de garantir la sécurité dans l'enceinte des lycées et prévenir les situations d'urgence particulières : attentat, intrusion, catastrophe naturelle... En complément d'un diagnostic qui a permis de définir un plan d'actions pragmatique, le plan sûreté est alimenté chaque année par les demandes des établissements. Il s'agit d'apporter une réponse sur mesure en fonction des besoins, en tenant compte de l'environnement et du fonctionnement de chaque lycée public.

« En ces temps difficiles, j'ai écrit aux proviseurs de nos lycées pour les assurer de mon soutien mais aussi de mon engagement à évaluer et renforcer la sûreté des établissements, en complément des actions déjà conduites. Parce que personne ne connaît mieux un établissement que son proviseur, je les invite à nous faire remonter leurs besoins de renforts éventuels. La Région est totalement mobilisée pour garantir la sécurité des tous : élèves, communauté éducative et agents des lycées. » assure Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Les 116 lycées publics ont bénéficié d'au moins une action dans le cadre du plan sûreté, pour un total de 322 actions soutenues (134 installations de système d'alarme et d'alerte, 181 installations de portails sécurité et de visiophones, 7 installations de caméras de vidéos surveillance).

Quelques illustrations d'opérations :

- Clôture, contrôle d'accès ou alarme anti-intrusion dans les lycées Claude Chappe à Arnage (+90 K€), Guist'hau à Nantes (162 K€), M. Yourcenar au Mans (+357 K€), P. Mendes France à La Roche sur Yon (+44 K€).
- Sécurisation des portes extérieures au lycée Angers Le Fresne (+45 K€)
- Motorisation de portails du lycée Grand Air à La Baule (+20 K€)

Dans les établissements privés, la Région participe à la prise en charge des investissements liés à la sécurité et à la sûreté des bâtiments dans le cadre de l'enveloppe régionale de soutien à l'investissement de l'enseignement privé. Les travaux sont cofinancés par la Région jusqu'à 75%.

Par ailleurs, un plan de formation est en cours pour former l'ensemble des personnels d'accueil des lycées publics à gérer les conflits, et l'agressivité des publics difficiles. 300 personnels seront formés d'ici la fin de l'année scolaire.